

**Société spécialisée en accompagnement du changement au niveau
des individus et des équipes**

**Vous voulez mieux communiquer ? Avoir confiance en vous ?
Ces séminaires sont pour vous !**

Animé par des professionnels du coaching mais aussi de la voix et du théâtre nous vous proposons deux séminaires imaginés sur un ton tout à fait ludique et bienveillant. Organisé en 2 sessions de 3 jours sur les thèmes de la communication et de l'estime de soi, cette formation vous permettra de trouver une réelle énergie personnelle et un équilibre face aux autres et avec vous-même.

Séminaire 1 : La communication et l'affirmation de soi (3 jours)

Vous apprendrez :

- Les bases de la communication saine
- A gérer votre stress dans une relation
- A vous affirmer face aux autres
- A poser votre voix pour libérer l'énergie voulue

Ce séminaire se déroulera parsemé de jeux de rôle et de mise en scène.

Vous apprendrez surtout à vous faire plaisir dans la relation et l'échange.

Séminaire 2 : L'estime de soi, la confiance en soi (3 jours)

Vous comprendrez qu'est-ce que l'estime de soi, de quoi elle est composée

Vous apprendrez à mieux vous comprendre

Vous mettrez en évidence vos ressources et vos freins

Vous réaliserez enfin un travail profond sur ce qui vous anime vraiment dans la vie

NOM, Prénom :

Société :

Adresse :

Adresse de facturation (si différente) :

Tél : Mobile : E-mail :

Coût d'un séminaire (*Hors repas et hébergement*) :

Entreprise de 10 salariés et plus : **730 Euros HT**

Entreprise moins de 10 salariés et professions libérales **565 Euros HT**

Particuliers : **400 Euros TTC**

Je réserve pour le : ☐ Séminaire 1 ☐ Séminaire 2

J'ai pris connaissance des conditions de vente au verso.

☐ Je joins un acompte de 30 % du prix TTC à l'ordre de Khépri et je réglerai le solde huit jours avant le début du séminaire.

☐ J'ai besoin d'une convention de formation, à quel nom :

L'inscription est effective dès réception de votre acompte.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES DES SÉMINAIRES KHEPRI

INSCRIPTION

Afin de valider votre inscription, veuillez nous retourner votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du montant TTC de la formation.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée, une fois le dossier complet. Toute inscription reçue alors qu'un séminaire a déjà atteint le nombre maximum de participants peut être, selon le souhait de l'intéressé, soit reportée à une date ultérieure, soit mise sur liste d'attente.

Sur demande, nous vous ferons parvenir une convention de formation et, en fin de formation, une attestation de présence.

PRIX

Nos prix s'entendent hors taxes, hors repas et hébergement. Ils comprennent les frais de stage et de documentation. Une facture vous est adressée à réception de votre acompte. Le solde restant dû doit nous parvenir au plus tard 8 jours avant le séminaire.

Pour toute inscription simultanée de plus de 3 personnes au même stage, vous bénéficiez d'une réduction de 5 % sur l'ensemble des frais de formation.

Est considérée comme "particulier" la personne qui assume les frais de formation sur son budget personnel, ne peut obtenir un financement total ou partiel d'un fond de formation, se faire prendre en charge par une entreprise sous quelque forme que ce soit, ou récupérer la TVA.

ANNULATION OU REPORT

De notre fait. En cas de nécessité, nous nous réservons le droit d'ajourner le séminaire 8 jours minimum avant la date prévue en reportant l'acompte sur une date ultérieure ou en remboursant la totalité de la somme déjà versée, selon votre choix.

De votre fait. Toute annulation doit nous parvenir par écrit au minimum 8 jours avant la date prévue pour le séminaire. En-deçà de ce délai, le séminaire est dû dans sa totalité. Toute formation commencée est due dans sa totalité.

Report. En cas de report d'inscription moins de 8 jours avant le 1^{er} jour du séminaire prévu, l'acompte tient lieu d'indemnité de report et le nouveau séminaire est dû dans sa totalité.

COPYRIGHT

Les documents remis par Khépri au cours des formations peuvent être utilisés par les participants auprès de leurs propres clients sous réserve d'en faire apparaître l'origine. Ils ne peuvent en aucun cas être revendus ou mis à la disposition du public sous quelque forme que ce soit, y compris électronique.

LITIGES

Tout règlement non effectué dans un délai de 2 mois, se verra confié à un service de recouvrement. Le montant sera majoré des intérêts légaux de retard et des frais de recouvrement (15 %). En cas de contestation, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.

Conditions valables au cours de l'année 2005